



BULLETIN COMMUNAL

Mars 2021

Mot du MAIRE

Chères Frohmuhloises, chers Frohmuhlois,

Un an s'est écoulé depuis l'intrusion du virus dans notre société bouleversant nos habitudes si bien ancrées.

Mais quelles redécouvertes issues de nos frustrations : le bonheur d'enlacer quelqu'un qu'on aime, partager un repas avec des amis, se promener en humant l'air (sans masque), circuler dans une ville vivante avec des magasins, ses bistrotts, ses restaurants, aller au cinéma et au spectacle, prendre l'avion pour rencontrer des amis ou visiter une région....

C'est lorsqu'on les a perdues que l'on se rend compte à quel point nous considérons comme acquises les choses qui nous sont enlevées. Ne le dit-on pas souvent dans le domaine de la santé ? Il faut souffrir pour réaliser la chance d'être en bonne santé.

Mais aussi la futilité de certaines de nos habitudes notamment de consommation...

Le 21 mars salue l'arrivée du printemps. Et pour rester dans le thème « S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable. » « Les fleurs du printemps sont les rêves de l'hiver racontés, le matin à la table des anges. »

Si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée.

En relisant ces quelques lignes, je me rends compte qu'elles sont en grande partie marquées du sceau de l'auto-persuasion propre à la méthode Coué. En effet, je maudis souvent la lenteur de la vaccination et l'inefficacité de nos gouvernements. Mais à quoi bon !

Nos manifestations risquent encore de ne pas avoir lieu au courant de cette année 2021.

Je m'efforce de faire le pari de l'optimisme qui voit les problèmes et croit aux remèdes.

Vous trouverez dans ce bulletin les informations relatives à la vaccination ainsi que toutes informations en notre connaissance qui pourraient vous être utiles.

Je vous souhaite bonne lecture ainsi que d'agréables fêtes de Pâques.

Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Amicalement,

Votre maire

Didier FOLLENIUS

Info Vaccination COVID-19

COVID-19 : centre de vaccination à Ingwiller

Dans le cadre de la campagne de vaccination nationale contre la Covid-19, un centre de vaccination a ouvert ses portes depuis le 8 mars dernier à Ingwiller. Les personnes éligibles peuvent ainsi prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

En plus des 13 centres déjà en fonctionnement dans le département, un centre de vaccination de la Covid-19 est en activité à Ingwiller.

Qui est concerné ?

La stratégie nationale de vaccination priorise les publics les plus fragiles (forme grave de maladie) et les plus exposés au virus (santé et médico-social) pour réduire la mortalité et préserver le fonctionnement du système de santé. Après les vaccinations des professionnels de santé et des personnes résidant en EHPAD, ce sont les personnes âgées de 75 ans ou les personnes présentant une pathologie grave qui sont dans un premier temps concernées.

Pour connaître la liste exacte des catégories de personnes pouvant se faire vacciner, rendez-vous sur le site : www.sante.fr

Le centre de vaccination se trouve à l'Espace socioculturel en face de la gare (17, rue de la Gare - 67340 Ingwiller).

Le public est accueilli du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Ces *horaires sont susceptibles d'évoluer*.

Attention !

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable avant de se faire vacciner, en ligne ou par téléphone :

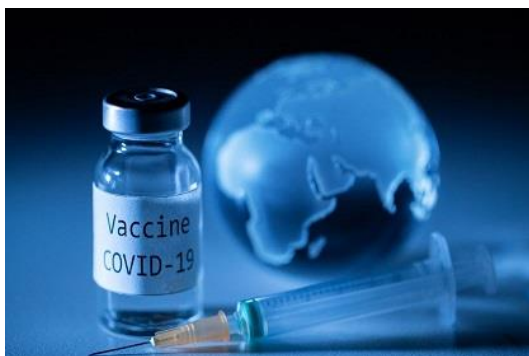
- soit sur le site www.sante.fr,
- soit en contactant le 09 70 81 81 61 (Collectivité Européenne d'Alsace).

Une mobilisation des acteurs publics et des professionnels de santé

La mise en œuvre de cette opération est le fruit d'une collaboration active entre l'Agence Régionale de Santé, les professionnels de santé locaux, la commune d'Ingwiller et la Communauté de Communes. L'intercommunalité met à disposition deux agents qui gèrent le volet administratif lors des rendez-vous.

Vous avez des questions sur la vaccination ?

Consulter le site : <https://vaccination-info-service.fr>





La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 74 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 75 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : vendredi 19 mars 2021



INFO MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 14 mai 2021.



MESSAGE AUX ENFANTS



Mademoiselle, Monsieur,

Nous approchons de Pâques.

Comme vous le savez sans doute, les cloches de l'église s'envolent le Jeudi Saint pour rejoindre Rome et reviennent durant la nuit pascale. N'étant donc présentes durant 3 jours, ce sont les crécelles qui remplacent habituellement les cloches pour l'Angélus et le soir.

Compte tenu de la situation sanitaire, cette tradition ne pourra pas être respectée cette année.



MANIFESTATIONS

Mme la Préfète du Bas-Rhin nous a rappelé qu'il serait imprudent de prendre des engagements dans les mois qui viennent, avant l'automne 2021, compte tenu de la situation sanitaire. En conséquence aucune manifestation ni aucun rassemblement ne peuvent avoir lieu.

C'est bien la situation sanitaire exceptionnelle qui empêche toutes manifestations.

POMPIERS

La crise sanitaire déclenchée par la propagation du virus COVID19 a totalement bouleversé notre vie quotidienne et le calendrier de nos activités.

Néanmoins nous continuons à assurer nos missions pour le bien de la population, aussi nous poursuivons nos efforts sur la formation et le maintien des acquis.

Mais nous devons recruter et nous avons besoin de jeunes ou moins jeunes pour intégrer notre section. Je vous encourage donc à faire un effort pour rejoindre notre section. Vous pouvez contacter soit la mairie, soit M. Michel DANN (06 84 81 65 24)

REGLEMENTATION CONCERNANT L'INCINERATION DES VEGETAUX

Des incivilités nous ont été rapportées concernant le brûlage de bois et de l'incinération de végétaux.

Nous vous rappelons que tout feu, y compris l'incinération de végétaux ou matières plastiques, est strictement interdit, et tout particulièrement dans la période du 15 mars au 15 octobre.

Tout abus peut être puni par la loi. Alors nous comptons sur vous tous, pour respecter l'arrêté préfectoral permanent du 16 mars 2009.

